

CARAH 18 B Rue Branly – 68000 COLMAR
CARAH 2 rue des Tanneurs – 68140 MUNSTER
SAJ Solidarité du Rhin 2 Rue des Déportés – 68600 NEUF BRISACH
 Pôle handicap 68

1. EDITORIAL



La synergie entre les 4 services d'accueil de jour de l'ARSEA, impulsée par la mise en place d'une direction unique depuis fin 2023, a concrètement été mise en œuvre lors d'une journée pédagogique qui a rassemblé les équipes des 4 services. Une matinée d'activités partagées a permis aux salariés de faire connaissance et d'échanger sur leurs pratiques respectives. L'après-midi a été consacré à la réflexion sur le cœur de métier des accueils de jour : la construction avec les bénéficiaires de leur projet personnalisé d'accompagnement.

La participation de bénéficiaires aux journées du CREAL consacrées à l'auto-détermination témoigne de l'engagement des services d'accueil de jour à la promotion de l'inclusion et de la participation sociale des personnes en situation de handicap qu'ils accompagnent.

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

Les missions des services se déclinent comme suit :

- Un accompagnement en journée.
- Un accueil à titre permanent, séquentiel (à temps partiel) et temporaire (journées de découverte, accueils occasionnels). L'accueil de jour poursuit un double objectif puisqu'il constitue à la fois :

- Un lieu d'accueil et d'accompagnement personnalisé favorisant le maintien ou le développement de l'autonomie fonctionnelle, des capacités intellectuelles, gestuelles et sociales des personnes accueillies.
- Un lieu d'expertise, d'évaluation et d'orientation en vue de définir/préciser le projet personnalisé des bénéficiaires. L'accueil et la rencontre sont des concepts fondamentaux dans les CARAH/SAJ, qui visent à développer l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la vie citoyenne.

L'ACTIVITE

Suivi de l'activité à Colmar

	2022	2023	2024
AGREMENT*	21+2	21+2	21+2
JOURNEES THEORIQUES	5060	5060	5060
JOURNEES PREVISIONNELLES	4342	4342	4342
JOURNEES REALISEES	4150	4189	4021
ECARTS	-192	-153	-321
EFFECTIF AU 31 DECEMBRE	29	29	29
TAUX D'OCCUPATION	82,02%	82,79%	79,47%
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	96%	96%	92%
NBRE DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE	29 + 3*	32 + 5*	29+6*

- 29 (au 31.12) + 6 dont 1 bénéficiaire admis définitivement en 9.2024 et 1 personne sortie en 5.2024

***Accueil occasionnel**

L'accueil occasionnel consiste en l'accueil ponctuel d'une personne pour plusieurs jours en attente d'une admission effective. Ne sont pas comptabilisées dans cette rubrique les visites et journées découvertes

Les accueils ont été réalisés sur 211 jours : 220 journées d'ouverture étaient prévues, mais le CARAH de Colmar a dû fermer 2 jours suite à une fuite radioactive dans une entreprise du secteur, 2 jours pour les nuisances sonores et autres du chantier lié à l'accessibilité et des journées pédagogiques.

Parmi les 6 personnes ayant fréquenté le CARAH en accueil occasionnel, 1 a été admise au courant de l'année. Les accueils occasionnels figurent dans les 35 personnes de la file active.

MOUVEMENTS (ADMISSIONS ET SORTIES)

Admissions 2024 : 1 personne : 1 personne venant du domicile,

Sorties 2024 : 1 personne : 1 personne retour au domicile

ACCUEILS OCCASIONNELS ET JOURNEES DE DECOUVERTE 2024

4 personnes orientées par l'IMPro Les Artisans ont été accueillies dans le cadre d'accueils occasionnels réguliers ainsi qu'1 personne orientée par l'IMPro St-Joseph et 1 personne venant du domicile.

Répartition de la population par âge/sexe au 31/12/2024

Le CARAH de Colmar accueille 12 femmes et 23 hommes dont la répartition est présentée dans le tableau ci-après :

Ages Catégories	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	Total
FEMMES	1	3	1	1	2	2	2	0	12
HOMMES	4	4	4	4	2	5	0	0	23
Total	5	7	5	5	4	7	2	0	35
Ratio	14 %	20%	14%	14%	12%	20%	6%	0%	100 %

L'âge moyen des femmes est de 37 ans et celui des hommes est de 32 ans. Notons que 38 % du public accueilli a plus de 40 ans et présente des signes de vieillissement (fatigabilité, baisse d'audition, troubles moteurs). Ce constat impose de continuer à développer des modalités d'accompagnement adaptées et de mettre en place les relais vers les structures et dispositifs dédiés aux personnes âgées.

La déficience intellectuelle demeure la déficience principale du public accueilli au CARAH de Colmar, suivie par les troubles psychiques et les troubles autistiques.

Suivi de l'activité à Munster

Tableau du taux d'occupation sur 3 ans au 31 décembre 2024

	2022	2023	2024
AGREMENT*	21+2	21+2	21+2
JOURNEES THEORIQUES	5060	5060	5060
JOURNEES PREVISIONNELLES	4301	4301	4301
JOURNEES REALISEES	4068	3910	3890
ECARTS	-233	-391	-411
EFFECTIF AU 31 DECEMBRE	29	29	29
TAUX D'OCCUPATION	80,40%	77,27%	76,88%
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	94,59%	90,91%	90,03%
NBRE DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE	36+6*	32 + 2*	31+5*

MOUVEMENTS (ADMISSIONS ET SORTIES)

Admissions 2024 : 3 admissions suite à des périodes en accueil occasionnel

Sorties 2024 : 4 sorties :

- 1 personne pour raison de santé : retour au domicile avec accompagnement en attente de placement en maison de retraite
- 1 personne pour admission en FAS
- 1 personne pour retour au domicile avec poursuite en accueil occasionnel en attente d'admission en FAS
- 1 personne suite à son décès

ACCUEIL OCCASIONNEL – JOURNEE DECOUVERTE 2024

5 personnes accueillies :

- 1 personne dans le cadre d'une journée découverte
- 1 personne dans le cadre de poursuite d'accueils occasionnels, en vue d'un projet d'admission
- 2 personnes dans le cadre d'un accueil occasionnel à l'essai
- 1 personne en accueil occasionnel suite à sa sortie dans l'attente d'un projet d'accueil en FAS

ETUDE DE LA POPULATION

Le CARAH de Munster accueille 18 (14+4) femmes et 18 (17+1) hommes dont la répartition est présentée dans le tableau ci-après :

La moyenne d'âge des hommes est de 40 ans, celle des femmes est de 45 ans.
(Sur un total de 36 pers = Accueils occasionnels inclus)

Répartition de la population par âge/sexe au 31/12/2024

Ages Catégories	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55- 59	60- 75	Total
FEMMES	3	2	0	3	1	1	2	1	5	15
HOMMES	2	4	1	4	2	1	0	1	3	17
Total	5	6	1	7	3	2	2	2	10	32
Ratio	14%	16%	3%	17%	9%	6%	6%	6%	23%	100%

41 % des personnes accueillies ont plus de 45 ans, ce qui représente une légère baisse par rapport à l'an dernier (47%) qui s'explique par le décès d'une bénéficiaire et des problèmes de santé de 3 bénéficiaires nécessitant un placement en FAS/maison de retraite.

Les personnes accueillies présentent majoritairement une déficience intellectuelle et/ou des troubles psychiques.



Rapport d'activité 2024 – CARAH Colmar – CARAH Munster – SAJ Neuf-Brisach

Suivi de l'activité à Neuf-Brisach

	2022	2023	2024
AGREMENT*	15	15	15
JOURNEES THEORIQUES	3300	3300	3300
JOURNEES PREVISIONNELLES	2970	2970	2970
JOURNEES REALISEES	2590	2549	2555
ECARTS	-380	-421	-415
EFFECTIF AU 31 DECEMBRE	20	20	18
TAUX D'OCCUPATION	78,48%	77,24%	77,42%
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	87%	81%	80 %
NBRE DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE	20	20 + 1*	18 + 2*

MOUVEMENTS (ADMISSIONS ET SORTIES)

Admissions 2024 : il n'y a eu aucune admission en 2024.

Sorties 2024 : 2 personnes ont été réorientées.

Le SAJ accueille 18 personnes, mais toutes les places financées ne sont pas pourvues. En effet, certains bénéficiaires ne sont présents qu'à temps partiel, du fait de leur projet d'accompagnement, de leur pathologie ou de leur demande.

Par ailleurs, le service réceptionne peu de nouvelles demandes d'orientation.



ACCUEILS OCCASIONNELS ET JOURNEES DE DECOUVERTE 2024

2 personnes issues du milieu ordinaire ont pu bénéficier de plusieurs journées découvertes.

1 personne originaire de l'IMPro de SOULTZ (ADAPEI/Papillons Blancs) a pu bénéficier de quelques semaines de stage.

Répartition de la population par âge/sexe au 31/12/2024

Le SAJ SDR de Neuf-Brisach accueille 6 femmes et 12 hommes dont la répartition est présentée dans le tableau ci-après :

Ages Catégories	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55- 59	60- 75	Total
FEMMES	0	1	2	1	1	0	0	1	0	6
HOMMES	0	6	2	0	1	0	3	0	0	12
Total	0	7	4	1	2	0	3	1	0	18
Ratio	0%	39%	22%	6%	11%	0%	17%	6%	0%	100%

La moyenne d'âge des femmes est de 39 ans et celle des hommes est de 36 ans. Notons que 34 % du public accueilli a plus de 40 ans et 23 % plus de 50 ans. Nous retrouvons un constat partagé avec les CARAH de Colmar et Munster : celui de l'avancée en âge des personnes accueillies et de la nécessaire adaptation de l'offre de service à leurs besoins évolutifs, ainsi qu'à la prédominance de certaines pathologies, type TSA.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1 Vie de l'établissement

A COLMAR

L'année 2024 a été ponctuée de plusieurs événements festifs :

- 2 sorties organisées par le Rugby Club de Colmar partenaire du CARAH avec entraînement et repas en ferme auberge et chez un vigneron
- Organisation d'un marché de Noël le 3 décembre 2024, événement qui n'avait plus été organisé depuis plusieurs années et qui a été très apprécié par les familles et les bénéficiaires.

Rapport d'activité 2024 – [CARAH Colmar](#) – [CARAH Munster](#) – [SAJ Neuf-Brisach](#)

- Participation au concours vidéo Equi-handi organisé par le Comité régional du Grand Est équestre : « La princesse aux cheveux longs » réalisé par le groupe équitation du CARAH de Colmar en collaboration avec le centre équestre du Moulin à Sundhoffen : **obtention du 1^{er} prix !**
- Pièce de théâtre avec le Lézard
- Participation à la nuit du handicap le 15 juin 2024 à Munster
- Fête d'été avec les familles
- 1 sortie à Europa Park
- Participation au festival « Tentinabul »



A MUNSTER

Les 4 faits marquants de l'année 2024 à Munster :

- Le marché de Noël organisé les mercredi 4 décembre et jeudi 5 décembre 2024 au CARAH a connu un franc succès. Les professionnels, bénévoles et bénéficiaires ont confectionné et mis en vente de nombreuses décorations, articles ménagers et jeux en bois. Les bénéfices seront utilisés pour l'achat d'un four à céramique.
- La « Nuit du handicap », événement national, a été organisée pour la 2^{ème} fois à Munster le 15 juin 2024. Le CARAH de Munster a activement participé à l'organisation et au déroulement de cette soirée avec d'autres partenaires locaux. Au programme, comme l'an passé : danses, ateliers culturels, jeux, l'objectif étant de changer le regard sur le handicap par la rencontre et la révélation des talents des personnes en situation de handicap.
- Le groupe de l'activité théâtre du CARAH a activement préparé un spectacle tiré de la pièce de Shakespeare « Roméo et Juliette » « *Souffrir à la diagonale* », mis en scène par Céline LAURENT, comédienne et metteuse en scène. Cet événement a pu être réalisé grâce aux fonds interministériels Culture-Santé.



A NEUF-BRISACH

Plusieurs faits marquants ont ponctué l'année 2024 au SAJ SDR :

- Les journées « boîte de jour » se sont multipliées tout au long de l'année au Collis Martis à Colmar ;
- 2 bénéficiaires ont quitté le SAJ dont l'un était présent depuis plus de 15 ans dans le service ;
- Le départ en retraite d'une éducatrice spécialisée.



Actions communes des 3 accueils de jour

Le comité des fêtes, composé de bénéficiaires et de professionnels des 3 accueils de jour (CARAH Colmar et Munster, SAJ de Neuf-Brisach), a organisé 2 sorties inter-SAJ :

- 1 barbecue au parc du Natala au mois de septembre 2024
- 1 fête de Noël commune au Collis Martis en décembre 2024.

Dans le cadre de l'action « Frohe Herzen », nous avons bénéficié de 2x 50 entrées gratuites pour EUROPARK. Nous avons ainsi organisé 2 sorties, en avril et en novembre 2024.

Les 3 accueils de jour ont également participé :

- A l'édition 2024 du festival Tentinabul' « Les Oiseaux Extraordinaires », avec la réalisation d'œuvres pour l'exposition.



- Aux rencontres trimestrielles des accueils de jour au Collis Martis
- A la rencontre Inter SAJ de l'ensemble des accueils de jour du Haut-Rhin à l'Institut St André au mois de juin
- Au vernissage de l'exposition des œuvres des accueils de jour du Haut-Rhin au Centre Psychothérapeutique à l'Hôpital le Parc en novembre



3.2 Action de l'établissement dans le domaine de la continuité et fluidité des parcours des usagers

Les liens avec les Foyers d'Accueil Spécialisés ou Médicalisés, ou les Maisons d'Accueil Spécialisées sont régulièrement entretenus, afin de permettre aux personnes accompagnées d'y faire des séjours de répit et/ou de préparer une future admission.

Les équipes s'appuient par ailleurs sur des services tels que les SAMSAH/SAVS pour accompagner les personnes et leurs familles à réaliser les démarches nécessaires à prévenir des situations de rupture de parcours.

Un travail au plus près des bénéficiaires et des aidants a été effectué afin d'éviter les potentielles ruptures de parcours. En 2024, dans les 3 accueils de jour, 17 personnes accueillies avec un contrat de séjour ont effectué un ou plusieurs séjours en FAS ; soit dans le cadre d'un répit pour les aidants et/ou pour le bénéficiaire, soit en rapport avec la préparation à l'avenir (vieillesse des aidants, maladies, décès). Plusieurs bénéficiaires ont ainsi été admis en FAS ou structure pour personnes âgées.

- La question de la préparation à l'avenir est systématiquement abordée lors des réunions annuelles de projet personnalisé. Un bénéficiaire a notamment pu effectuer un stage d'immersion à l'ESAT SDR d'Eguisheim. Après avoir effectué plusieurs stages, un autre bénéficiaire a pu être embauché à temps partiel à l'ESAT ADAPEI/Papillons Blancs d'Alsace de Colmar et continue d'être accueilli en accueil de jour séquentiel.
- A Neuf-Brisach, le partenariat avec un EHPAD du secteur continue de permettre l'utilisation mutualisée d'une salle Snoezelen pour certains bénéficiaires.
- Une réunion thématique à destination des aidants a été proposée. Le thème abordé concernait l'habitat et l'hébergement (autonome, semi-autonome, collectif).

3.3 Action de l'établissement sur l'accompagnement à l'autonomie et la santé

- Poursuite du partenariat avec le CDRS pour le suivi et l'évaluation de la santé des personnes de plus de 45 ans
- Mise en place de groupes autour de la vie intime, affective, relationnelle et sexuelle (information, échanges, questionnements) dans les 3 accueils de jour
- Participation de quelques bénéficiaires de l'accueil de jour de Neuf-Brisach à une rencontre sur le thème de l'autodétermination à Colmar en novembre

3.4 Action de l'établissement dans le domaine de l'innovation

- En octobre 2023, un poste de chargé d'inclusion a été créé pour une durée d'un an : l'objectif était de pouvoir proposer aux bénéficiaires des 3 accueils de jour la possibilité d'effectuer des missions de bénévolat au sein d'associations à but non lucratif et de développer leur autonomie par de nouveaux apprentissages/expériences.
- Le bilan de cette action d'inclusion sur l'année 2024 a été très positif : 16 associations ont été contactées et 5 partenariats ont été concrétisés avec les associations suivantes : MANNE Alimentaire, le Secours Populaire, Miette de Pain, Caritas, Foyer du Parc (Petit Manoir à Munster).
- Au total, 16 personnes adultes en situation de handicap (sans RQTH) ont pu effectuer une à plusieurs actions de bénévolat et se sont impliquées dans leurs missions de manière régulière (au moins 1 fois par semaine ou tous les 15 jours).

Les activités de bénévolat mises en place sont :

- La création d'un jardin partagé avec l'association « Miette de Pain » tous les mardis après-midi + l'aide aux courses le mercredi matin pour les personnes âgées.
- Le tri des vêtements, la mise en rayon des denrées alimentaires distribuées l'après-midi, la mise sous pli pour le Secours Populaire.
- La confection des sandwiches pour les personnes sans domicile fixe le matin, la distribution de colis alimentaire le jeudi après-midi à Manne Alimentaire
- La préparation des différents événements festifs (fête amitié, du printemps), de manière plus ponctuelle pour Caritas
- L'activité jeux avec les personnes âgées, le pliage du linge avec des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer au Petit Manoir.
- Ce bilan nous a convaincu de l'importance d'entreprendre des démarches auprès de financeurs pour obtenir un budget nous permettant de reconduire cette action.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Etat des lieux des chantiers qualité et description des actions entreprises

4.1 Pilotage de la démarche

Rapport d'activité 2024 – *CARAH Colmar – CARAH Munster – SAJ Neuf-Brisach*

La démarche qualité est pilotée par la Direction (directrice et cadre intermédiaire). De plus en plus, l'équipe pluri-professionnelle y est associée, ainsi que le CVS. Certains éléments de la démarche sont inscrits dans le plan d'action globale renseigné sur MS Qualité. D'autres objectifs sont inscrits dans les différents plans tels que : le PPRM (plan de prévention des risques de maltraitance), PCA (plan de continuité de l'activité) ou PMS (plan de maîtrise sanitaire).

Dans le cadre de l'actualisation du projet de service, 2 ½ journées pédagogiques ont été organisées avec pour ordre du jour :

- Recueil des attentes, besoins et souhaits des personnes en situation de handicap en octobre 2024
- Exercice des droits des bénéficiaires et coopération avec les familles en novembre 2024

4.2 Déploiement des outils métiers : MS Qualité

MS Qualité est désormais utilisé par l'ensemble des salariés, essentiellement pour les déclarations d'événements indésirables et les plaintes et réclamations.

Le DUERP est complété, évalué et actualisé chaque année dans ce logiciel. Ce support permet une meilleure traçabilité et une visibilité de la continuité des actions menées année après année.

Dans le cadre du déploiement des outils métiers, 2 journées pédagogiques ont été organisées avec pour ordre du jour :

- La mise en œuvre de la démarche qualité en février 2024 : définition des groupes de travail pour l'année et planification des tâches
- Présentation de la démarche qualité, rappel de l'utilisation de MS Qualité et présentation de la démarche d'évaluation en juillet 2024

4.3 Bienveillance, éthique et prévention des risques de maltraitance

Les professionnels des accueils de jour sont régulièrement sensibilisés à la nécessité d'interagir avec bienveillance, non seulement envers les personnes accompagnées, mais également entre eux. La communication et le suivi du plan associatif de prévention des risques de maltraitance permettent de faire un rappel de la vigilance à avoir. La charte de bienveillance a été transmise à l'équipe et sa version en FALC communiquée aux bénéficiaires. Des actions de formation contribuent aussi à promouvoir la bienveillance envers les bénéficiaires. La reprise de situations en réunion d'équipe ou en GAP vient soutenir cette réflexion. Chaque équipe dispose de Groupe d'Analyse des Pratiques (entre 5 et 7 séances selon le service).

La prévention des risques de maltraitance et la promotion de la bientraitance sont des préoccupations constantes qui se traduisent chaque année, aussi bien dans la construction du plan de développement des compétences que dans des actions de soutien aux professionnels.

Les professionnels ont des entretiens individuels et professionnels réguliers.

4.4 Gestion des risques

- **Gestion des événements indésirables**

Depuis 2023, les événements indésirables sont signalés dans MS Qualité. Pour les 3 services, il a été signalé en 2024: 13 événements indésirables (2 chutes, 1 brûlure, 1 fugue, 1 atteinte à l'intimité, 4 violences physiques, 1 violence verbale, 1 disparition de matériel, 1 intrusion, 1 non-respect du règlement). Les EI sont analysés dès leur signalement et des mesures correctives sont proposées, afin d'éviter ou de limiter le fait qu'ils se reproduisent.

- **Gestion des plaintes et réclamations**

Les plaintes et réclamations sont recueillies en amont des CVS, lors du questionnaire de satisfaction annuel et lors des débriefings quotidiens avec les bénéficiaires. Elles sont traitées par la Direction (cadre intermédiaire et/ou directrice) et pour certaines, en lien avec le CVS.

- **Autres aspects de la gestion des risques**

Les équipes recourent à des intervenants ou ressources externes en cas de besoin : sollicitation du SAMSAH ARSEA ou du CMP pour avis psychiatrique, du CRA pour la mise en place d'actions éducatives par exemple.

Le DUERP est formalisé dans MS Qualité et son actualisation fait l'objet d'un suivi annuel.

Travaux prévention des risques : un coordinateur santé prévention sécurité a été missionné, afin d'assurer la sécurité des travaux d'accessibilité effectués aux CARAH de Colmar.

4.5 Formalisation des documents socles de la structure

Les documents de la loi 2002-2 sont en cours d'actualisation en FALC. Une précision a été apportée au règlement de fonctionnement, au paragraphe concernant l'usage du téléphone portable. Un rappel a été fait sur le droit à l'image.

Par ailleurs, la procédure de recueil et de distribution du médicament a été précisée pour davantage de sécurité.

4.6 Autres aspects liés à la qualité d'accompagnement

- *Droits de la personne accompagnée*

2 bénéficiaires et une éducatrice de chaque structure ont participé aux journées « leurs choix, leurs droits ». La participation citoyenne et l'autodétermination ont été abordées et illustrées pendant ces 3 journées. Les 6 bénéficiaires ont largement profité de l'opportunité qui leur était donnée d'exprimer leur point de vue et leurs attentes sur ces thèmes.



- Expression et participation de la personne accompagnée

- Des temps d'expression des bénéficiaires sont dédiés dans les 3 structures
- Les délégués des personnes accompagnées participent aux réunions du CVS
- 2 représentants des bénéficiaires pour chaque service participent au comité des fêtes
- 1 représentant des bénéficiaires par structure participe aux réunions CLAN (Comité Liaison Alimentation Nutrition)
- Plusieurs bénéficiaires des CARAH de Colmar et Munster ont préparé et participé à la Nuit du Handicap à Munster
- Tous les bénéficiaires sont associés à la démarche d'actualisation du projet de service.

- Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement

Le projet personnalisé est systématiquement construit à partir des demandes et attentes de la personne accompagnée, croisées avec les observations des professionnels. Lors de la réunion de formalisation du projet personnalisé, la famille ou le représentant légal, ainsi que les partenaires sont invités. La rédaction finale du projet intègre les remarques formulées lors de la réunion, lorsque la personne accompagnée en est d'accord.

La mise en œuvre du PP fait l'objet d'un suivi tout au long de l'année, notamment lors de réunions mensuelles d'analyse de situation et lors des entretiens individuels des bénéficiaires avec leur référent.

En 2024, les équipes éducatives des accueils de jour ont suivi une formation d'une demi-journée sur le Projet Personnalisé et notamment, la manière de prendre en compte les aspirations de la personne accompagnée.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/2024

A COLMAR

<i>Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)</i>							
	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
<i>CDI</i>	6,97	0,90	0,52	4,80	0,21	0,00	0,54
<i>CDD temporaire</i>	0,50	0,00	0,00	0,50	0,00	0,00	0,00
<i>CDD remplacement</i>	0,50	0,00	0,00	0,50	0,00	0,00	0,00
<i>Contrats aidés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	7,97	0,90	0,52	5,80	0,21	0,00	0,54

Au niveau de l'équipe éducative, 5 ETP sont budgétés et seuls 4,80 sont pourvus.

A MUNSTER

<i>Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)</i>							
	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
<i>CDI</i>	7,08	0,90	0,50	4,70	0,21	0,01	0,75
<i>CDD temporaire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>CDD remplacement</i>	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<i>Contrats aidés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	8,08	0,90	0,50	5,70	0,21	0,01	0,75

Au niveau de l'équipe éducative, 5 ETP sont budgétés et seuls 4,70 sont pourvus.

Le reliquat de 0,2 ETP à Colmar et 0,3 ETP à Munster a permis de créer pour une année le poste de chargé d'inclusion évoqué plus haut (3.4).

A NEUF-BRISACH

<i>Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)</i>							
	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	5,08	0,50	0,40	3,50	0,11	0,00	0,57
CDD temporaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CDD remplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats aidés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	5,08	0,50	0,40	3,50	0,11	0,00	0,57

L'ensemble des postes budgétés est pourvu.

Actions de formation réalisées en 2024 :

Colmar

Thèmes	Nb pers. concernées
SNOEZELEN	1
Accompagnement activité équestre	1+2 Bénévoles
Connaissance des troubles psychiques	3
DUERP	3
SST Recyclage	2
Vie Affective et Sexuelle	Ensemble du personnel
MAKATON	2

1^{er} Secours santé mentale

1

Munster

Thèmes	Nb pers. concernées
DUERP	1
HACCP	1
SST MAC recyclage	1
MAKATON	1
Travailler avec les familles	8

Neuf-Brisach

Thèmes	Nb pers. concernées
Maîtresse de maison	1
Sensibilisation à l'approche systémique	1
Outiller sa pratique de l'entretien – EI/EP	1
Travailler avec les personnes âgées et leurs familles	1
Optimiser les écrits professionnels	2
Gestion du stress	2
Initiation Word	1
Recyclage SST	1
Leurs choix, leurs droits	1

Amélioration du cadre de vie :

Colmar

Travaux d'accessibilité financés par la CEA :

- élévateur de personnes,
- salle de bain du RC et WC étage
- signalétique

Acquisition de trois nouveaux PC

Munster

Acquisition de deux nouveaux PC

Neuf-Brisach

Installation d'une baie de brassage informatique

Acquisition de deux nouveaux PC pour les bénéficiaires

Acquisition d'un nouvel ordinateur pour la secrétaire

Installation de bornes WiFi

Installation d'un mitigeur avec douchette en cuisine

Remplacement d'un volet roulant.

6. CONCLUSION

L'année 2024 a permis de consolider l'utilisation du logiciel MS Qualité, notamment pour le signalement par tout salarié des événements indésirables. C'est désormais aussi le support du DUERP (évaluation et actualisation).

L'accompagnement des personnes s'est fortement orienté cette année vers :

- Le développement de l'exercice de leur auto-détermination
- L'accès à des activités inclusives dans des contextes diversifiés

Les projets 2025 :

- Afin de suivre la mise en œuvre des actions liées à l'amélioration de la qualité, un appel à candidature sera fait dans les services pour la désignation de délégués Qualité. Il sera adressé à des bénéficiaires, des salariés, des membres du CVS et sera piloté par la direction.
- Bien que les accueils de jour soient des services sans personnel médical ou paramédical, les accompagnements dispensés ont pour objectif de contribuer à maintenir la santé et prévenir les risques de maladie. Des partenariats seront réactivés ou initiés pour mener des actions d'information et de prévention.
- La formation des équipes éducatives à la prise en compte des troubles du spectre autistique et/ou des troubles psychiques sera favorisée dans le cadre de participation à des colloques ou des conférences sur le sujet.
- L'ensemble de l'équipe, avec le soutien et la participation des bénéficiaires et du CVS, va préparer l'évaluation HAS qui aura lieu fin 2025.

Nathalie JAEGGY – Frédéric LOEGEL – Cadres Intermédiaires

Annie WEISSLOCKER – Directrice